

## **Consultations publiques du PMGMR : Les CRE de la CMM recommandent des mesures plus ambitieuses**

**Saint-Jérôme, le 21 septembre 2015** - Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides et les autres CRE du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont déposé un mémoire conjoint. Ils espèrent que ce document permettra de bonifier le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) dans l'optique de faire les meilleurs choix pour l'environnement et d'élaborer un plan d'action qui répondra aux besoins et aux aspirations de la collectivité de la CMM.

En effet la CMM élabore actuellement son nouveau PMGMR 2015-2020 qui vise à hausser la performance des matières recyclées et à atteindre les objectifs de valorisation de la matière organique. Ce PMGMR fait présentement l'objet d'une consultation publique et c'est dans ce contexte que les CRE ont déposé un mémoire. Ils estiment que cette version préliminaire manque clairement d'ambition.

Entre 2006 et 2012, le taux de récupération est passé de 46% à 59%. Dans le document de projet de PMGMR, on mentionne que le taux de mise en valeur des matières recyclables doit passer à 70% en 2025, soit 10 ans plus tard que l'échéancier de la Politique québécoise. Non seulement l'objectif n'est pas atteint globalement, mais pour certaines matières, le défi est très important, car le taux est beaucoup plus bas (notamment le plastique et le verre). Vouloir augmenter de 10% en 10 ans ne traduit pas une volonté de vraiment mieux faire, mais un manque de vision.

Le mémoire déposé par les CRE comporte de nombreuses recommandations. On y cible notamment des mesures pour favoriser la réduction à la source et le réemploi, qui sont les grands oubliés du projet et devraient pourtant en constituer la base. Les mesures qui concernent la récupération et la valorisation de différentes matières ainsi que la gestion des résidus ultimes sont également commentées afin qu'elles soient bonifiées. Ces dernières devraient permettre autant aux municipalités qu'aux Institutions, commerces et industries (ICI) d'améliorer leurs performances. Pour consulter le mémoire rédigé : [www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)

Le bilan de la CMM concernant la gestion de ses matières résiduelles traduit un besoin urgent de faire encore beaucoup d'efforts. Avec la moitié de la population québécoise sur son territoire, la CMM se doit d'être exemplaire. Elle doit également jouer son rôle d'influence auprès des instances gouvernementales supérieures pour que soient prises des mesures facilitant les changements.

Le CRE Laurentides invite ses membres et la population à participer à la consultation publique qui aura lieu le lundi 28 septembre à 19h, à la Salle de réception Paragon (1833, boul. Curé-Labelle, Laval, H7T 1L1). Le dépôt d'un mémoire ou la participation à un sondage sont possibles jusqu'au 5 octobre via le site Internet de la CMM ([www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca)).

-30-

**Source :** Virginie Roger, Adjointe aux communications [virginie.roger@crelaurentides.org](mailto:virginie.roger@crelaurentides.org)

Conseil régional de l'environnement des Laurentides, 517 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5B6  
Téléphone : 450-565-2987 Fax : 450-565-0346 [info@crelaurentides.org](mailto:info@crelaurentides.org)